

D 2024 11 07 095

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 11 Juillet 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 5 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, S. MANFRINI, M-C. ROCH, Michèle GALLET, M. FOURNIER, M. GALLET, J. DAZIN, J-M. PALINIEWICZ, Y. DUMAS, D. GANNE, R. OTZENBERGER, M. GRENIER, C. TOWNSEND, J-O. RABOT, G. MASRARI

Absents excusés : W. DELAVENNE, V. KRYK, A. BOUSSER, M. LAPTEVA, L. JACQUEMET, P. GUINOT, H. GRANGE, J. DIZERENS, M. CHALENDAR, A. NEUSSER

Absents :

Procurations: W. DELAVENNE à C. BIOLAY, A. BOUSSER à M-C. ROCH, L. JACQUEMET à J-O. RABOT, P. GUINOT à M. GIRIAT, H. GRANGE à S. MANFRINI, J. DIZERENS à O. GUICHARD, M. CHALENDAR à R. OTZENBERGER, A. NEUSSER à G. MASRARI, V. KRYK à J. DAZIN

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, J. BRUNET, assistante du Maire

11. Marchés publics – Avenants au marché de travaux d'aménagement Chez Brice

Le marché de travaux d'aménagement de « Chez Brice » a été attribué en Conseil Municipal du 17 juillet 2023.

Les présents avenants n°1 concernent les lots suivants :

AVENANT N°1 – Marché de travaux d'aménagement de « Chez Brice » – Lot n°1 – Démolitions, gros-œuvre avec l'entreprise ETABLISSEMENTS GALLIA pour prendre en compte les modifications apportées au marché pour les prestations suivantes :

- Repose des galets en pied de façade et sur les massifs
- Pose de voliges pour création jardinière.
- Reprofilage et forme de pente de la rampe d'accès en réutilisant le stabilisé
- Mise en place terre végétale dans jardinière
- Travaux de préparation pour reprise de parois enterrés

Les modifications apportent une plus-value de 3 256,70 euros HT.

Le nouveau montant des travaux du lot n°1 est de 38 782,93 euros HT soit + 1,53 % du marché.

AVENANT N°1 – Marché de travaux d'aménagement de « Chez Brice » – Lot n°3 – Menuiseries bois extérieures et intérieures avec l'entreprise NINET FRERES pour prendre en compte les modifications apportées au marché pour les prestations suivantes :

- Remplacement des portes et fenêtres en chêne par des portes et fenêtres en pin.
- Modification de la porte vitrée d'entrée
- Modification des volets en lames croisées
- Modification des pentures et des garnitures de portes et fenêtres
- Mise en place de tablettes de fenêtres

Les modifications apportent une plus-value de 425.90 euros HT.

Le nouveau montant des travaux du lot n°3 est de 49 486,56 euros HT soit + 0,20 % du marché.

AVENANT N°1 – Marché de travaux d'aménagement de « Chez Brice » – Lot n°4 – Plâtrerie, peinture avec l'entreprise BONGLET (suite à la résiliation du marché avec l'entreprise M2C pour faute du titulaire) pour prendre en compte les modifications apportées au marché pour la prestation suivante :

- Remplacement du saturateur par un vernis intumescent (fourniture et pose).

La modification apporte une plus-value de 1 350,00 euros HT.

Le nouveau montant des travaux du lot n°4 est de 13 809,00 euros HT soit + 0,64 % du marché.

AVENANT N°1 – Marché de travaux d'aménagement de « Chez Brice » – Lot n°5 – Carrelage avec l'entreprise CRC pour prendre en compte les modifications apportées au marché pour la prestation suivante :

- Réalisation d'une chape d'enrobage de plancher chauffant.

La modification apporte une plus-value de 810,95 euros HT.

Le nouveau montant des travaux du lot n°5 est de 18 210,95 euros HT soit + 0,38 % du marché.

AVENANT N°1 – Marché de travaux d'aménagement de « Chez Brice » – Lot n°7 – Chauffage – Ventilation – Sanitaire avec l'entreprise JURALPECO pour prendre en compte les modifications apportées au marché pour la prestation suivante :

- Modification du type de plancher chauffant prévu.

La modification apporte une moins-value de 1 299,47 euros HT.

Le nouveau montant des travaux du lot n°7 est de 41 700,53 euros HT soit – 0,61 % du marché.

Vu l'avis de la commission MAPA du 24 juin 2024 qui s'est prononcée favorablement à la signature de ces avenants,

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°1 – Démolitions, gros-œuvre avec l'entreprise ETABLISSEMENTS GALLIA pour un montant de 3 256,70 euros HT
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°3 – Menuiseries bois extérieures et intérieures avec l'entreprise NINET FRERES pour un montant de 425,90 euros HT
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°4 – Plâtrerie, peinture avec l'entreprise BONGLET pour un montant de 1 350,00 euros HT
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°5 – Carrelage avec l'entreprise CRC pour un montant de 810,95 euros HT
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°7 – Chauffage, Ventilation, Sanitaire avec l'entreprise JURALPECO pour un montant de – 1 299,47 euros HT
- **DIT** que la dépense est inscrite au budget 2024.

Fait à Ornex, le 12 juillet 2024

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 16 juillet 2024
Affiché le : 16 juillet 2024

Olivier GUICHARD
Maire

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.